

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA VILLE DES AUMONES,
Tableau des œuvres de charité de la ville de Lyon.

I.—LA PROPAGATION DE LA FOI.

Une des gloires de la charité Lyonnaise, c'est l'admirable association pour la Propagation de la Foi ; c'est la sublime pensée de subvenir aux pressants besoins des Apôtres qui se dévouent à la prédication de l'Évangile dans les contrées idolâtres, par une légère aumône prélevée régulièrement dans tous les pays du monde catholique. Pensée magnifique, qui a été aussitôt comprise qu'énoncée, qui s'est répandue à travers la France catholique, qui a traversé nos frontières avec la rapidité de l'éclair, qui a été chercher de généreux concours presque dans toutes les contrées du monde, et jusque dans cette Angleterre, autrefois si florissante par la Foi catholique, et où de nos jours l'hérésie expirante semble se débattre contre les derniers assauts d'une terrible agonie. L'Algérie e. le-même compte déjà de nombreux souscripteurs à cette œuvre civilisatrice, et l'Arabe du désert vaincu par la valeur de nos soldats, semble vouloir aider la croix de J.-C. à triompher de la barbarie et à vaincre l'islamisme : plusieurs d'entre eux, au rapport du courageux évêque d'Alger, ont voulu souscrire à l'œuvre de Propagation de la Foi.

Lyon, la plus ancienne ville catholique des Gaules, devait être la première à lever l'étendard de cette Œuvre qui est devenue bientôt si féconde en heureux résultats. C'est à l'Orient que Lyon idolâtre dut ses premiers Apôtres, c'est à l'Orient où le flambeau de la Foi s'est éteint, depuis des siècles, que Lyon devait ses premiers secours ; dette sacrée que la ville des martyrs et des aumônes paie chaque jour maintenant du fruit de sa charité, des sueurs de ses enfants, et peut-être de leur sang. Il n'est pas de ville en France qui, depuis trente ans, ait fourni autant d'Apôtres aux Missions étrangères. Pour ne citer que les Evêques Lyonnais, nous avons en Cochinchine, Mgr. Taberd ; en Amérique, Mgr. Blanc, évêque de la Nouvelle-Orléans ; Mgr. Poitier, évêque de Mobile ; Mgr. Loras, évêque de Dubuque ; dans l'Océanie, Mgr. Pompaier, évêque de Polynésie. Les Missionnaires sont encore plus nombreux, plusieurs sont morts victimes de leur zèle ; le plus grand nombre vit encore et travaille avec un zèle infatigable à la vigne du Seigneur. Ils trouveront, il faut l'espérer, des héritiers de leur dévouement, de leur courage dans les pépinières évangéliques de la patrie où ils se sont formés eux-mêmes aux vertus de leur sublime vocation.

C'est en 1822 que commença à s'établir régulièrement l'œuvre de la Propagation de la Foi dans notre ville ; déjà deux pieuses personnes s'étaient occupées de recueillir quelques aumônes en faveur de la mission de la Nouvelle-Orléans qui avait alors pour évêque Mgr. Dubourg, mort depuis archevêque de Besançon. Un pieux chrétien à qui elles s'adressèrent pour demander un secours, leur donna l'idée de généraliser leur charité et de la rendre utile à toutes les Missions étrangères ; cette pensée accueillie avec l'aveur fut soumise à l'autorité ecclésiastique, à quelques personnes zélées et bientôt elle fut mise en œuvre. Un conseil d'administration est formé, la prière et l'aumône marcheront de front en faveur de toutes les Missions étrangères ; S. François-Xavier, l'apôtre des Indes et du Japon, est choisi pour protecteur dans le Ciel, et bientôt le jour de sa fête, le 3 décembre, toutes les chaires de Lyon retentissent de la voix des prédicateurs qui annoncent l'association nouvelle et invitent les fidèles de la pieuse population à prendre part à une œuvre si digne de sa foi, de son zèle et de sa piété.

Bientôt les villes voisines, les diocèses environnant sont invités à marcher sur les traces des fidèles Lyonnais, partout on répond à ce noble et religieux appel. Des conseils d'administration sont formés dans les villes épiscopales, la capitale devient le siège du conseil supérieur de l'Association pour la partie du Nord, le Grand-Aumônier intéresse le roi de France, Louis XVIII, en faveur de l'Œuvre, et par une lettre, en date du 18 août, et du consentement exprès du roi, recommande l'Association naissante à tous les évêques et archevêques du royaume. Déjà, à cette époque, une première distribution de vingt mille francs, fruit de l'Œuvre encore à son berceau, avait été faite entre quelques missions des Indes et de l'Amérique. Le Souverain Pontife, le vénérable Pie VII, avait enrichi l'Œuvre des précieux trésors de l'Eglise. Enfin, la France entière semblait se lever comme un seul homme pour courir, la croix à la main, planter l'étendard sacré au milieu des peuples plongés dans les ténèbres épaisses de l'erreur. Dès ce moment, la population chrétienne du beau royaume de France prend un intérêt plus vif et plus direct au sort de tant d'hommes, ses frères, encore pri-

vés de la vérité dont elle possède le bienfait ; elle tournera ses regards avec une religieuse sollicitude vers les contrées lointaines de l'univers où, par son assistance, la lumière sera portée. La catholicité présente est appelée en aide de la catholicité future ; l'esprit vivifiant de la charité évangélique rapprochera les hommes malgré les distances, et liera étroitement, par les bienfaits et la reconnaissance, la grande famille chrétienne dispersée sur toute la surface de la terre.

C'est un des caractères les plus remarquables de cette association, disent les Annales de la Propagation de la Foi, qu'elle a su rapprocher dans un même but les classes les plus distantes, et qu'elle semble même s'appuyer principalement sur cette portion nombreuse de la société, que la nécessité de sa position avait exclue, jusqu'à ce jour, de toute participation efficace à des œuvres de la charité. Ainsi les pauvres eux-mêmes se voient appelés comme les autres à ces Œuvres admirables, et le denier de la veuve y est même plus productif que l'offrande isolée du riche.

Au commencement de 1824, l'Œuvre apostolique se répand dans les états du roi de Sardaigne, et le roi pieux qui les gouverne veut être lui-même à la tête des souscripteurs ; plus tard, elle se répand dans les états d'Autriche, dans la partie allemande catholique, dans les cantons suisses, dans l'Italie ; enfin, au mois de mai 1839, l'archevêque de Naples appelle auprès de lui plusieurs évêques ses voisins, et célèbre avec pompe, dans la cathédrale de St. Janvier, l'inauguration de la société de la Propagation de la Foi, au milieu d'une population immense, composée en partie des personnes les plus illustres de cette capitale du royaume des Deux-Siciles ; il fait l'éloge de la Société naissante dans son diocèse, et rend publiquement hommage au zèle des catholiques Lyonnais qui en avaient les premiers conçu la sublime idée. A peine un mois s'était-il écoulé depuis la solennelle inauguration de la religieuse Société, qu'un conseil-général d'administration est formé, et que plus de trente mille souscripteurs, à la tête desquels figure l'auguste nom du roi, sont inscrits sur les listes de l'œuvre.

On ne peut s'empêcher d'admirer le doigt de Dieu dans les progrès rapides, dans les succès toujours croissants de cette Association vraiment catholique. Les fonds qu'elle produit chaque année, divisés avec sagesse, selon les besoins proportionnels des Missions étrangères, se répandent au loin comme des eaux limpides à travers mille canaux, et vont féconder des champs jadis incultes et stériles, qui produisent déjà des fruits admirables de foi et de vertu. D'innombrables enfants baptisés, des populations entières agenouillées pieusement aux pieds de la croix du Sauveur du monde, des temples nouvellement construits, des pépinières de jeunes lévites formées au sein même de l'idolâtrie, de nombreux vaisseaux sillonnant nos mers et portant dans toutes les contrées la foi catholique avec la civilisation, de nombreux Missionnaires traversant les mers pour porter la bonne nouvelle à ces nations barbares, J.-C. connu, adoré, aimé là où le tyran du monde avait jusqu'à présent reçu des hommages, le nom français respecté et couvert de bénédictions et de gloire par des peuples reconnaissants : tels sont les admirables résultats de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, de cinq centimes donnés chaque semaine par le riche et par le pauvre, et d'une courte prière adressée chaque jour à Dieu par l'enfance de saint François-Xavier : Saint François-Xavier, priez pour nous ! et un *Pater* et un *Ave*.

Le chapitre suivant au prochain numéro.

CATÉCHISME DE L'UNIVERSITÉ.

Suite.

M. Villemain.—La religion chrétienne ne se répandit si promptement que parce qu'elle profita de l'ordre et de la paix qui régnaient dans l'empire.

L'Écolier.—De l'ordre ? Sénèque nous dit qu'il n'y en avait point. De la paix ? Les persécutions se succédèrent sans interruption pendant trois siècles.

M. Villemain.—C'est que, comme la philosophie des Antonin, elle était fondée sur l'enthousiasme et la morale. (Nouv. Mél., t. 2, 110.)

L'Écolier.—Et pourquoi donc la philosophie des Antonin est-elle morte avec eux, tandis que nous voyons la religion chrétienne si glorieuse ? Fondée sur l'enthousiasme ; mais je n'en vois pas un mot dans tout l'Évangile ; sur la morale ? elle ne l'est donc pas sur le dogme ?

M. Lermier.—L'humanité est ainsi faite ; elle se précipite avec un enthousiasme douteux sur les pas de celui qui la condamne ; elle aime au fond ce qui la heurte, ce qui la dérouté, ce qui la contredit. (Son cœur ; Ami de la Rel., t. 92, 68, 243.)

L'Ecolier.—Et pourquoi donc l'humanité a-t-elle embrassé le mahométisme et le protestantisme, qui ne la condamnaient, ne la heurtaient, ne la contredisaient point ? Et ne voyez-vous pas que vous donnez le démenti à tous les poètes, à tous les moralistes, et que vous niez la nature de l'homme, qui n'aime jamais qu'on la heurte, qu'on la dérouté, qu'on la contredise ?

M. Libri.—Le christianisme est une religion d'égalité, qui promettait le paradis aux malheureux et menaçait les Césars. (Hist. des Math., t. 1, 64 et suiv.)

L'Ecolier.—Religion d'égalité tant que vous voudrez ; mais à condition que chacun restera dans le rang où le mit la Providence ; qui promettait le paradis aux malheureux ; soit, mais à condition qu'ils ne le gagneront qu'en souffrant, et qu'ils se soumettront à César, même quand il les persécutera. Elle menaçait les Césars ; oui, mais de l'enfer seulement ; et elle ajoutait que leur autorité venait de Dieu.

M. Libri.—Il paraît que les hommes ont besoin de croire à une certaine masse de faits dont on ne saurait démontrer l'existence, et qui ont d'autant plus de charmes pour le vulgaire qu'ils s'éloignent davantage de la réalité. (Ibid.)

L'Ecolier.—Donc les païens n'auraient jamais dû se convertir à la religion chrétienne, puisqu'elle s'appuyait sur des miracles dont il était si facile de démontrer l'existence ; ne jamais abandonner leur mythologie dont les absurdités sont d'autant plus incroyables, qu'elles s'éloignent davantage de la réalité ?

M. Libri.—Ce fut peut-être une grande nécessité. (Ibid.)

L'Ecolier.—Et peut-être que non.

M. Matter.—Moi je dis que ce fut impossible. Une religion, qui demandait de tels sacrifices et qui prescrivait une morale si austère, ne devait faire que des progrès modérés. (Hist. de l'Egl. t. 1, 119.)

L'Ecolier.—Ainsi donc, messieurs, toute votre imagination ne peut trouver un rapport raisonnable entre ces deux termes : un juif crucifié et l'univers converti ? En effet, il n'y en a point ; et l'on en concevait un plus facilement entre ces deux-ci : un chiffonnier pendu et l'Université convertie. J'en conclus, par cela seul, et n'aurais-je pas d'autres preuves pour le faire, que ce juif était Dieu.

DES PROPHETIES.

L'Ecolier.—M. Cousin, qu'est-ce qu'un prophète ?

M. Cousin.—Un prophète n'est qu'un homme qui possède l'idée du fini, de l'infini et de leurs mutuels rapports antérieurs à toute réflexion. (Intro., 6e leç. c. 3.)

L'Ecolier.—Et, comme vous la possédez parfaitement, cette idée, puisque vous l'avez inventée, il s'en suit que vous êtes un grand prophète ; aussi avez-vous prédit que la religion n'avait que pour trois cents ans de vie dans le ventre. Cette définition est-elle vraie, M. Lermnier ?

M. Lermnier.—Oui ; les prophètes avaient la monomanie réelle de l'idée persévérante de Jéhovah. (Revue, t. 3, 257.)

L'Ecolier.—Qu'appellez-vous inspiration prophétique ?

M. Cousin.—L'inspiration prophétique, la faculté dévatoire a pour fondement la vertu cachée de l'âme, qui, lorsqu'elle est retirée et recueillie en elle-même, peut voir d'avance l'avenir dans les songes, l'extase, et dans le voisinage de la mort. (Ibid. et Cours d'Hist., etc., t. 445, 446.)

L'Ecolier.—Pas de milieu ; pour être prophète, il faut donc ou dormir, ou être malade et dans le voisinage de la mort ?

M. Cousin.—Le phénomène est plus rare dans l'état de veille que dans l'état de santé. Voilà des règles bien remarquables par leur vénérable indépendance, leur modération et leur étendue. (Ibid.)

L'Ecolier.—Ajoutez : et par la profonde ignorance qu'elles dénotent dans leur auteur, leur ridicule et leur impiété.

DES MIRACLES.

L'Ecolier.—M. Bouillier, que pensez-vous des miracles ?

M. Bouillier.—Qu'il faut se tenir en garde contre l'idée que savoir, croire et confesser les miracles, fasse partie de la religion ; on doit combattre une telle opinion de toutes ses forces. (Th. de Kant, 43.)

L'Ecolier.—C'est vous qui avez été chargé par Jésus-Christ de décider ce qui fait ou non partie de la religion. Il paraît que vous avez des grâces d'Etat ?

M. Bouillier.—Par un miracle, l'homme ne deviendra jamais meilleur. (Ibid.)

L'Ecolier.—Je désespère alors de vous voir jamais bon, puisqu'un miracle même ne vous convertirait pas. Mais comment ne pas croire, quand de nombreux témoins, dignes de foi, nous attestent le fait ?

M. Mallet.—Ce cas là est fort embarrassant ; le parti le plus raisonnable est alors le doute et l'expectative. (Man. de Philos. S.)

L'Ecolier.—Mais, M., le juge le plus sévère ne demande que deux témoins pour croire un fait ; impossible de le récuser quand il y en a des centaines, des milliers ?

M. Coix.—Il est possible de les expliquer naturellement. (Voyez Dubois-Aymé ; Précis d'Hist., c. 6.)

L'Ecolier.—Je comprends, vous préférez croire les explications douteuses par Voltaire, Tindal, Dubois-Aymé et autres naturalistes. Par exemple, que Moïse changea en sang les eaux du Nil, en jetant dans ce fleuve une drogue qui donna le flux de sang aux poissons ; que les Israélites crurent passer la Mer Rouge en traversant un brouillard, etc. Vous avez plus de foi que moi.

M. Cousin.—A quoi bon disputer ? les miracles ne sont pas possibles, car ils supposent la liberté dans Dieu. Or, Dieu étant une cause absolue, il n'est pas libre.

L'Ecolier.—Jean-Jacques, que dites-vous de ces gens-là ?

—Enfermez-les aux petites mais ns. (Lettres sur la Mont.)

DES LIVRES SACRÉS.

L'Ecolier.—Quel est l'auteur du Pentateuque ?

M. Lermnier.—Nous ne le savons pas ; Moïse s'occupait à fonder un peuple et non un livre ; c'est à tort qu'on lui attribue cet ouvrage. (Ami de la Rel. 2, 257.)

L'Ecolier.—Vous préférez donc croire que deux millions de Juifs, qui vous assurent que c'est bien lui qui en est l'auteur, sont, ou des imbéciles ou des faux témoins ; que Longin, Dioclète de Sicile, Sirabon, Justin, Trogue-Pompée, Taente, Juvénal, Phylon, Josèphe, Apion, et autres, que l'on peut voir, surtout dans Huet, se sont trompés ; et que nos critiques modernes n'entendaient rien à leur métier, puisque tous le lui attribuent ?

—Monsieur Burette, que pensez-vous de l'authenticité des livres saints ?

M. Burette.—Je dis, en particulier, que l'histoire des Assyriens est incertaine (Cah. d'Hist. Cours de Six.), et, en général, que les ressources qu'offre la Bible prêtent peu à la discussion historique. (Ibid.)

L'Ecolier.—A la discussion critique de M. Burette, et non à celle des Origène, des Tertulien, des Huet, des Clarke. Que dites-vous de leur véridité ?

M. Arnoult.—Le sens réel de la Genèse, au chap. 2, exprime des absurdités. (Elém. de Phil. 3 et suiv.)

L'Ecolier.—En effet, il y est dit que Dieu se reposa le septième jour, qu'il mit l'homme dans un jardin délicieux, lui défendit de manger du fruit d'un arbre, et institua le mariage, etc. Quoi de plus absurde ?

M. Libri.—Les livres sacrés sont au moins en défaut, quand ils supposent que la terre a souffert une inondation générale ; quoique appuyé sur de nombreuses traditions, ce fait est loin d'être démontré comme un fait historique. L'illustre professeur, M. Letronne, mon collègue, est du même avis. (Hist. des Math. t. 1, 6 et suiv.)

L'Ecolier.—Il paraît que vous avez fait choix de Voltaire pour professeur d'histoire et de géologie. Pour moi, je préfère aller à l'école de Cuvier, qui m'assure que, s'il est un fait démontré par cette dernière science, c'est le déluge universel ; de Champollion, qui dans tout l'univers, n'a pas trouvé un monument qui remonte au-delà de l'époque où Moïse fixe le déluge ; de Varron, qui dit qu'au-delà de seize siècles, il n'y a plus de certitude ; et de Boulanger, auteur non suspect, qui nous apprend que, s'il est un fait gravé dans la mémoire des peuples, c'est le déluge.

M. J. Simon.—Au moins est-ce une affirmation hasardée de dire que toutes les langues viennent d'une source unique, toutes les races d'homme d'une même souche. (Revue, 2e série, t. 27, 533.)

L'Ecolier.—Si cette affirmation est hasardée, ce n'est au moins ni en philosophie, qui ne permet pas d'ajouter le plus quand le moins suffit (Newton) ; ni en histoire naturelle, qui veut que tout être vivant, ayant un sexe, vienne d'un couple créé de Dieu dans l'origine des choses (Linné) ; ni en Linguistique, qui soutient, sans balancer, cette doctrine. (Jones. Rech. asiat.) Traitez-vous ainsi les auteurs de l'Ancien-Testament.

M. Matter.—Malgré la vénération qu'on professait pour les apôtres, on les considéra comme des hommes sujets à l'erreur. (Hist. de l'Egl., t. 2, 460.)

L'Ecolier.—Et voilà pourquoi, sans doute, on se soumettait sans réplique à tout ce qu'ils décidaient. Comment prouvez-vous cette assertion ?

M. Lermnier.—Les propositions du christianisme reçoivent du temps, des commentaires plus larges, ou des corrections nécessaires. (Revue, etc., t. 7.)

L'Ecolier.—Vous vous trompez : les propositions, c'est à dire les vérités du christianisme, n'ont jamais reçu de corrections, mais seulement des explications. Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'elles ont été révélées de Dieu et écrites sous l'inspiration du Saint-Esprit ?

M. Arnoult.—Les prétendues révélations divines ne sont que des conjectures humaines. (Elém. philos., 39 et suiv.)

L'Ecolier.—Savez-vous d'abord ce que c'est que l'inspiration, la révélation ?

M. Quinet.—La révélation ne se fait que par l'organe de la nature. (Génie des Rel.)

M. Cousin.—L'inspiration, l'enthousiasme sont des révélations véritables. (Cours d'Hist. de la Philos., Introd. et 4e leçon.)

L'Ecolier.—Eternels perroquets, vous babillez donc toujours sur ce que vous ignorez ?—Qui a le droit d'interpréter les livres sacrés ?

M. Quinet.—Moi. (Dernière leç. au Coll. de Fr.)

L'Ecolier.—Je ne m'étonne pas alors que, de biais ou de droit fil, comme dit Montaigne, vous y trouviez tant de choses que personne n'y avait aperçues.

M. Guizot.—L'Eglise se réserve ce droit ; c'est un mauvais principe. (Hist. de la Loi, 144.)

L'Ecolier.—Très mauvais ! Est-ce que chaque fidèle n'a pas fait sa logique, sa métaphysique, son cours d'exégèse ? est-ce qu'il ne connaît pas le latin, le grec, l'hébreu, etc., pour consulter l'original ? Ce n'est pas le temps non plus qui manque ; la plupart des ouvriers ont jusqu'à quatre heures pour prendre leur repas ou leur sommeil.

A continuer.

BULLETIN.

Visite pastorale.—Nouvelles des Sœurs-Grises.—Missionnaires.—Liberté d'enseignement en France.

Voici l'itinéraire de la visite épiscopale de Mgr. de Montréal, pour la présente année.

	Jun.	1	2	3	4.
Repentigny,		1,	2,	3,	4.
St. Sulpice,		4,	5,	6.	
St. Paul,		6,	7,	8,	9.
L'Assomption,		9,	10,	11,	12.
St. Roch.		12,	13,	14,	15.
St. Esprit,		15,	16,	17.	
Rawdon,		17,	18,	19.	
B. Alphonse,		19,	20.		
St. Mélanie,		20,	21,	22,	23.
St. Félix,		23,	24,	25,	26.
St. Gabriel,		26,	27,	28.	
St. Cuthbert,		28,	29,	30.	1 juillet.
St. Barthélemy,		1,	2,	3,	4.
Berthier,		4,	5,	6,	7.
Lanoraie,		7,	8,	9,	10.
Lavaltrie,		10,	11,	12,	13.
St. Lin,		13,	14,	15.	
St. Charles de l'Industrie,		15,	16,	17.	

Nous avons eu des nouvelles des quatre Sœurs parties pour la Rivière Rouge. Dimanche dernier, elles ont pu entendre la messe à Aylmer. Deux d'entre elles étaient un peu indisposées : elles n'avaient pu dormir depuis leur départ. Elles étaient pourtant encore toutes pleines de courage.

M. Moreau, qui est arrivé avant-hier des Allumettes et qui nous a rapporté ces nouvelles, a rencontré Mgr. Provencher et ses deux compagnons missionnaires entre la Petite Nation et Bytown ; mais comme il était en Steamboat, il n'a pu leur parler. Nous venons d'apprendre que Sa Grandeur a été nommé vicaire-apostolique de la Rivière-Rouge.

M. Moreau est à Montréal à se préparer pour sa mission de Thémiskaming. Il sera accompagné d'un R. P. Oblat. On dit aussi que deux autres Pères de la même communauté, vont aller dans les missions sauvages, l'un dans le St. Maurice, avec M. Payement, si la santé de ce dernier peut se rétablir, et l'autre chez les Montagnais avec un autre prêtre.

Le R. P. Telmon est arrivé aussi de Bytown avant-hier. Il doit y remonter, au commencement de la semaine prochaine, avec le R. P. Dandurant.

On a vu que John Dyde et Thomas d'Arcy, ont été accusés du meurtre de l'infortuné Champeaux ; ils ont tous deux donné caution de 500 louis chaque, pour leur comparution au prochain terme de la cour criminelle.

Depuis quelque temps, il se succède en France une suite d'événemens qui prennent de plus en plus une tournure qui nous paraît sinistre pour le trône de Louis Philippe. Nos lecteurs se rappellent la fétrissure lancée contre les députés légitimistes, au sujet de leur visite au Duc de Bordeaux à Londres. Ensuite vinrent les destitutions des chefs municipaux. Mais tout cela n'était que le prélude d'une crise bien autrement significative et redoutable. On peut dire aujourd'hui que c'est le catholicisme de la France qui se défend et qui réclame son droit et sa liberté contre l'asservissement auquel veut l'assujettir et le réduire l'Université, par une intolérance et un monopole tellement contraire aux dogmes et à la morale chrétienne que l'épiscopat français n'a eu qu'une voix pour protester contre le projet de loi tyrannique de M. Villemain et réclamer son droit et l'exécution fidèle de la Charte. Sur quatre-vingt évêques, plus de la moitié ont réclâmé publiquement la liberté d'enseignement, comme en Belgique, et tous ont écrit dans le même sens au ministre des cultes. Cette unanimité admirable de l'épiscopat et cette fermeté digne des Basile et des Athanase, paraît inquiéter un peu le ministre et surtout le garde-des-sceaux, ministre de la justice et des cultes (M. Martin du Nord,) qui, après avoir écrit à l'archevêque de Paris, une lettre sévère pour ne pas dire insolente, que nous publions aujourd'hui, vient tout à coup de prendre un ton tout à fait poli et modéré, en écrivant aux autres évêques. Mais nous le croyons, et nous en sommes bien persuadé, ces glorieux défenseurs de la foi, de la morale et de la liberté chrétienne, ne se laisseront pas prendre par ces hypocrites protestations de déférence et de respect. D'ailleurs la persécution n'est pas encore arrêtée. Les poursuites se continuent toujours contre les défenseurs du clergé et par, conséquent contre la

religion. On a vu comment M. Combalot avait été condamné. M. Barricr, gérant de l'Univers, a comparu le trente mars devant M. de St. Didier, jugé d'instruction, prévenu du triple délit de provocation à la désobéissance aux lois, attaque au respect dû aux lois, apologie de faits qualifiés délits par la loi pénale. Ces délits ressortent : 1^o de la publication de la brochure intitulée : Procès de M. Combalot, pour laquelle M. Louis Veulliot est déjà poursuivi ; 2^o de la publication, dans le journal l'Univers, de la lettre de Mgr. l'Evêque de Valence à M. l'abbé Combalot ; 3^o d'un article publié le 16, commençant par les mots : " Nous applaudissons à ces manifestations," précédant la lettre de Mgr l'Evêque de Châlons et l'adresse des catholiques de Tours à M. l'abbé Combalot.

Cette persécution progressive ne nous paraît plus maintenant pouvoir s'arrêter. Du moins il faudrait que la droiture, la justice, la sagesse et surtout la religion présidassent aux conseils du ministère. Mais comme la première punition des persécuteurs de la religion est ordinairement l'aveuglement, il y a peu à espérer que la prudence les arrête ni que la vérité les éclaire. D'ailleurs l'occupation d'un trône, quoique légitimée en quelque sorte par les circonstances, ne peut manquer néanmoins d'être soupçonneuse, surtout si elle cesse d'être nécessaire et juste, et il n'est pas étonnant qu'elle se laisse entraîner dans des démarches fausses et dangereuses, sitôt qu'elle ne protège plus la religion. Nous craignons fort que ce ne soit là la situation actuelle de la France, et c'est pourquoi nous ne serions pas étonné d'y voir éclater une de ces terribles, mais inévitables catastrophes dans lesquelles il est facile de reconnaître les redoutables punitions de la justice divine.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—On écrit à la Minerve les détails suivans, en date du 29 avril, sur le départ des Sœurs-Grises pour la Rivière Rouge ;

Mr. l'Editeur, — Ayant été frappé d'admiration d'une scène qui a eu lieu le 24 du courant, dont j'ai eu le bonheur de être témoin oculaire, je crois que, comme citoyen, il est de mon devoir de m'adresser à vous pour communiquer à vos lecteurs les sentimens que j'ai éprouvés. Quatre Révérendes Sœurs de l'Hôpital Général de cette ville, connu sous le nom de Sœurs Grises, viennent de s'arracher à leur pays, à leurs parents, à leurs compagnes et jusqu'à ces pieuses habitudes d'une maison qui leur était si chère, pour aller porter tout à la fois dans des contrées lointaines, la connaissance de l'évangile et le bienfait de la civilisation qui en est la suite.

C'est le vingt-quatre de ce mois qu'a eu lieu ce départ qu'on doit regarder comme une époque remarquable dans l'histoire du Canada. Vers les six heures du matin, ces vertueuses Sœurs sont entrées pour la dernière fois dans cette église si souvent témoin de leur piété ; c'est dans ce saint lieu qu'elles puisaient comme à sa source, la force qui leur était nécessaire pour remplir les devoirs de leur saint état, c'est encore dans ce sanctuaire qu'elles viennent aujourd'hui demander à Jésus-Christ le courage dont elles ont besoin pour s'immoler entièrement à sa gloire, pour triompher, en accomplissant ce grand sacrifice, de tous les sentimens naturels ; elles sont accompagnées par toute la communauté. Ces saintes âmes qui ont si bien appris combien il est doux, combien il est bon de vivre et d'habiter ensemble comme des sœurs, se sont réunies pour la dernière fois dans le même lieu pour prier : mais si les corps vont se séparer, les liens qui unissent les cœurs n'en deviennent que plus indissolubles ! Que de prières ferventes s'élançèrent en ce moment vers le ciel, soit pour les bonnes œuvres entreprises depuis longtemps, soit pour cette mission nouvelle.

Il fallut enfin se séparer : ce moment fut terrible ! Malgré tous les efforts de courage, la sensibilité naturelle ne pouvait plus se contenir, et des larmes longtemps comprimées s'échappaient de tous les yeux. Nos héroïnes montèrent en voiture ; elles étaient accompagnées par la supérieure des Dames Grises et trois autres religieuses. On se dirigea vers Lachine ; ces dames y furent accueillies avec distinction et avec tous les égards qu'elles méritaient par sir George Simpson, gouverneur de la Baie-d'Hudson. Il est douloureux d'avoir ici à rendre justice aux vertus de ce digne gouverneur ; en honorant le départ de ces vénérables Sœurs, son noble cœur n'a pas eu de peine à comprendre quels avantages ces peuples encore enfans pouvaient retirer de la présence des saintes filles si bien remplies de l'esprit de charité. Après avoir déjeuné chez le gouverneur, les Sœurs ont continué leur route. La providence a voulu sans doute leur faire faire, dès ce premier jour, quelque essai des misères qu'elles auront à essayer dans leur voyage, car au moment où elles se sont embarquées dans des canots d'écorces pour aller à l'île Dorvale, elles ont été assaillies par un orage ; malgré la pluie et les violents coups de tonnerres, leur courage n'a pas été ébranlé ; cela ne doit pas nous surprendre, elles pensaient toutes au fond de leur cœur ce que l'une d'elles di-ait ingénument : " peut-on jamais en trop faire lorsque c'est pour Dieu qu'on travaille."

UN CITOYEN.

—Le révérend M. Ant. Lebel, curé de Saint-Gilles, accuse la réception de £10, de Son Excellence le gouverneur-général et £5, de l'honorable

M. D. Daly pour la construction d'une Eglise dans le township d'Halifax, comté de Mégantic.

ROME.

—S. S. Grégoire XVI a assisté, le second dimanche de Carême, aux offices solennels dans la chapelle Sixtine du Vatican.

—La ville de Veroli, dans les Etats pontificaux, a perdu dernièrement son vénérable évêque, Mgr. Fr. Cipriani, ancien religieux de l'Ordre des Céléstins. Lorsque Rome fut envahie par les armées étrangères, Mgr. Cipriani, alors curé de Sainte-Marie in Posterula, refusa le serment de soumission et d'obéissance aux nouveaux dominateurs: il fut exilé en Corse, d'où il ne revint qu'après l'affranchissement de Pie VII. Il fut élevé, à cette époque, au siège épiscopal de Veroli, où il n'a cessé de donner les beaux exemples de zèle apostolique. Le *Diario di Roma*, du 5 mars, consacre un article biographique à la mémoire de ce prélat.

FRANCE.

—Le vénérable évêque de Blois est gravement malade; il a été administré.

—Le 26 décembre 1843, six prêtres de la congrégation des Missions-Etrangères partirent de Paris pour se rendre à Nantes, où ils s'embarquèrent le 1^{er} janvier dernier, sur un vaisseau faisant voile pour l'île Pinang, dans le détroit de Malacca. Ces missionnaires sont: MM. Pellerin, du diocèse de Quimper; Legrand, du diocèse de Nantes; Dastugue du diocèse de Tarbes; Mauduit, du diocèse de Coutances; Lacampe, du diocèse de Tarbes, et Piaisant, du diocèse de Digne. Les trois premiers sont destinés pour la Cochinchine, les trois autres pour la mission de Malaisie, qui est un démembrement du vicariat apostolique de Siam, lequel a été récemment partagé en deux par le Saint-Siège.

Trois autres prêtres sont partis de Paris le 6 février 1844, pour se rendre à Brest, et s'y embarquer sur le bâtiment à vapeur l'Archimède, qui va en Chine porter une partie des membres de l'ambassade. Ces missionnaires sont: M. Davélu, du diocèse d'Amiens; Chaveau, du diocèse de Luçon, et Thivet, du diocèse de Langres. Ils ne recevront leur destination qu'à Macao.

Conversions.—M. Charles Hue, docteur en Philosophie, et ci-devant pasteur protestant de la congrégation de Grœninger (Wastembery) a publiquement fait abjuration des erreurs de sa secte dans la cathédrale d'Ausbourg, le 4 février.

M. Thomas Hercule de Patras de Champagne, descendant d'une des plus anciennes familles de Boulogne a aussi fait abjuration du protestantisme à Paris le 15 février, peu de temps après la conversion de sa mère, dame Anglaise.

—On écrit de Viviers (France): Dans la paroisse de Meisse, qui est éloignée de deux milles de la ville épiscopale, dans le cours de janvier seize protestans furent admis en même temps dans le sein de l'église par Mgr. l'évêque. Ces conversions se sont opérées à la suite d'une retraite; et on remarque que la grâce de Dieu seule a opéré ce changement, parce que durant toute la retraite, pas un mot de controverse ne fut proféré du haut de la chaire de vérité.

—Le *Moniteur* publie la lettre suivante, que M. le garde-des-sceaux vient d'adresser à Mgr. l'archevêque de Paris:

Paris, le 8 mars 1844.

“ Monseigneur, — Vous avez adressé au roi un mémoire concerté entre vous et quatre de vos suffragants, qui, comme vous, l'ont revêtu de leurs signatures.

“ Dans ce mémoire, examinant à votre point de vue la question de la liberté d'enseignement, vous avez essayé de jeter un blâme général sur les établissemens d'instruction publique fondés par l'état, sur le personnel du corps enseignant tout entier, et dirigé des insinuations offensantes contre un des ministres du roi.

“ Un journal vient de donner à ce mémoire l'éclat de la publicité.

“ Je ne doute pas que ce dernier fait ne se soit accompli sans votre concours; mais je ne dois pas moins vous déclarer que le gouvernement du roi improuve l'œuvre même que vous avez souscrite, parce qu'elle est contraire au véritable esprit de la loi du 15 germinal an X.

“ Cette loi interdit, en effet, toute délibération dans une réunion d'évêques non autorisée: il serait étrange qu'une telle prohibition pût être éludée au moyen d'une correspondance établissant le concert et opérant la délibération, sans qu'il y eût assemblée.

“ J'espère qu'il m'aura suffi de vous rappeler les principes posés dans les articles organiques du concordat pour que vous vous absteniez désormais d'y porter atteinte.

“ Agrérez, monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

“ Le garde-des-sceaux, ministre de la justice et des cultes.

“ N. MARTIN (DU NORD).”

ANGLETERRE.

—On lit dans le *Morning-Advertiser*:

“ Hier soir, une foule immense était rassemblée à la chapelle catholique romaine de Virginia-Street, pour assister à la réception de M. O'Connell comme frère de l'ordre de Saint-Joseph et de Notre-Dame. Les confrères et consœurs étaient assemblés; ils portaient le costume de l'ordre; les frères, des manteaux vert émeraude, bordés de fourrure, avec collet blanc; les sœurs, des robes et des écharpes vert émeraude, avec chapeau de paille bordé de vert. A six heures, M. O'Connell est entré dans la chapelle et la cérémonie a commencé.

“ La réception finie, M. O'Connell s'est rendu à Philanthropic-Hall, où l'adresse lui a été présentée pour le féliciter d'être entré dans l'ordre de Saint-Joseph et de Notre-Dame. M. O'Connell a répondu par un long discours qui a été fort applaudi.”

Nouvelles Eglises Catholiques en Angleterre.—Le 17 mars fête de St-Patrice, à Liverpool, on a posé la première pierre d'une église qui sera dédiée à St. François-Xavier.

ESPAGNE.

—Les fragments suivans, empruntés au discours qu'a prononcé M. José Munoz Maldonado, dans la solennelle ouverture des séances de l'Académie espagnole des sciences ecclésiastiques, annoncent qu'une salutaire réaction dans les esprits accompagne les mesures de réparation que le gouvernement a prises par rapport à l'église et à l'épiscopat.

“ Messieurs, a dit le vice-président de cette académie, le scepticisme est mort, et c'est à peine si dans notre catholique Espagne il compte quelques représentants parmi les hommes âgés d'une autre époque malheureuse qui respirèrent dans leur jeunesse le souffle impur de xviii^e siècle; mais la jeunesse espagnole, loin d'être sceptique, croit à la religion de ses pères. La jeunesse croit, elle aime, elle a rembrassé avec enthousiasme la foi de ses aïeux. Une jeune reine, espérance du peuple espagnol, tient en main le sceptre d'Isabelle la Catholique; et des ministres jeunes entourent son trône et songent, pour le bien de l'Espagne et de la religion, à faire cesser le scandaleux divorce que la révolution avait introduit entre les Espagnols et le chef suprême de l'église. Défenseurs de la liberté constitutionnelle de la nation, messieurs, nous serons également les défenseurs des libertés de l'église, comme aussi de ses libertés. La liberté de la foi, la liberté de l'enseignement, la liberté du saint sacrifice, la liberté de conférer la grâce par les sacrements, la liberté de perpétuer sa hiérarchie, ainsi que Pa établie Jésus-Christ, cinq libertés qui ne périront jamais; car elles sont de droit divin et de droit naturel. La vérité, la grâce, la vertu, n'ajartiennent qu'aux intelligences: elles sont, en conséquence, essentiellement de l'ordre spirituel.

“ Quant à moi, messieurs, qui, chassé de ma patrie par les vicissitudes politiques, ai eu le bonheur de m'agenouiller dans la grande cathédrale du monde sous la coupole de Saint-Pierre de Rome, j'ai souvent entendu manifester par le Saint-Père Grégoire XVI, le vif désir de voir enfin le jour de sa réconciliation avec l'Espagne. Quand un père et un fils veulent s'entendre, l'inimitié ne saurait longtemps durer. Nous Espagnols, enfans de prédilection de l'église, puisque l'aurore de réconciliation et de bonheur se montre avec la majorité de notre reine Isabelle II, nous rapprochant de la colonne de vérité éternelle, n'oublions pas cette parole du Seigneur: *Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise.* Messieurs, Dieu vient de donner en cette mémorable époque une leçon terrible à l'Espagne, au monde entier. Deux ennemis acharnés de l'Eglise (l'orateur désigne MM. Olozaga et Mondizabal) ont osé dresser leurs têtes menaçantes, et ils ont été dévorés par la justice de Dieu. Laissons passer la justice de Dieu. J'ai dit.”

—Notre correspondant de Madrid nous écrit en date du 22 mars:

“ Vous savez par les journaux que les évêques de Palencia et de Calahorra sont arrivés dans cette capitale. J'ai eu l'honneur de leur faire une visite; je puis vous assurer que leur paisible et angélique visage révèle assez la candeur de leur âme, la sincérité de leur amour pour la patrie, la droiture de leurs desseins. Ils m'ont entretenu avec une amabilité et une franchise qui les rendent agréables même aux esprits imbus des préjugés de ce siècle. Tout le monde fait que ces nobles prélats sont partis du lieu de leur exil au milieu d'un triomphe public; on sait aussi quels cris d'allégresse retentissent sur tous les points de leur passage, tandis qu'ils s'acheminent vers leur troupeau, pour le bénir, pour le nourrir des fruits de la doctrine.

“ Voilà donc deux Evêques appelés par le pouvoir temporel pour autoriser et sanctionner, au moins de leur présence, l'installation d'un ordre de choses nouveau, entièrement différent du chaos révolutionnaire d'où nous avons mérité de sortir: *mérité*, ai-je dit; nos larmes, notre patience ont pu sans doute mériter quelque considération; mais, par dessus tout, disons que c'est la divine Providence qui a voulu nous sauver. Voilà donc un gouvernement, voilà une restauration sociale qui ont besoin du concours de la religion, de la présence de l'épiscopat, du ministère sacerdotal, sentant que cela est nécessaire pour donner aux nouveaux projets ce caractère d'ordre, de stabilité, de force, qu'on chercherait vainement hors de la sphère dont le sanctuaire est le centre auguste.

“ Les Evêques adressent au Ciel leurs prières pour que le ministère espagnol comprenne dans quel abîme, dans quel immense chaos se sont trouvés ensevelis, ensemble et pêle-mêle, les intérêts de la religion et ceux de la société; ils espèrent que pour débrouiller cet horrible mélange d'usurpations et de bouleversement, on les consultera avec franchise, avec loyauté; on ne peut douter qu'ils n'aient le plus vif désir d'accélérer les mesures réparatrices en faveur de l'Eglise et de prêter le plus fort appui au Gouvernement dans des voies de justice.

“ Je puis vous assurer que la reine-mère a fait les protestations les plus solennelles d'employer puissamment son influence à rétablir les rapports avec le Saint-Siège: il est donc à désirer que cette princesse, par ses conseils auprès de son auguste fille, empêchera d'ajouter chaque jour une nouvelle pierre au mur de séparation dressé par la révolution, auquel le gouvernement anglo-espératiste voulait mettre le couronnement. Que cet édifice d'invasions sacrilèges croisse, enfin par la base! Marie-Christine, comme catholique, a fait une confession, a demandé une absolution; elle a su mieux.

que personne que Dieu est au dessus de tout. Qui pourrait mieux qu'elle travailler au grand œuvre que nous demandons ? Il faut espérer que, grâce à la coïncidence du retour de Marie-Christine et de celui des Evêques, l'affaire du concordat, si nécessaire, si urgente, sera de grands pas.

« Soyez sûr que si la mission de M. Hoyos à Rome avance si peu, ou pour mieux dire est paralysée, cela tient à ce que le gouvernement actuel, au milieu de mille protestations sincères et de quelques mesures réparatrices, a voulu mener à fin le plan des spoliations que la révolution anglo-espagnole avait décrété contre l'Eglise. (1)

« L'insurrection de Carthagène succombera très prochainement ; avec elle s'évanouiront les espérances des *pronunciamentos*.

« Madrid se prépare à recevoir demain, à midi, la reine Isabelle et son auguste mère. Il y aura trois jours de grande illumination ; on a fait pour cela de grands préparatifs, ordonnés avec goût. Diverses commissions des députations provinciales, des *ayuntamientos*, des chapitres, des universités, sont arrivées pour féliciter Leurs Majestés. Néanmoins, l'allégresse populaire ne sera pas grande dans la capitale, où la reine Christine trouve plus de sympathies dans la Grandeesse que dans les autres classes. N'ayez pas de doute à cet égard.

« Je vous communiquerai bientôt une notice critique sur la presse périodique de Madrid ; vous pourrez par là vous former un jugement sur nos idées et notre avenir.

« *El Pensamiento de la Nación* acquiert chaque jour plus de considération : son directeur, M. Balines, connaît l'époque, il l'envisage d'un regard pénétrant, et pose, avec une extrême justesse, le doigt sur la plaie. Pénétré de la gravité des circonstances, et prévoyant la rapidité avec laquelle les grandes questions vont se succéder, M. Balines songe à faire paraître deux fois par semaine son excellent recueil.

« *El Pensamiento* est d'accord avec le *Catolico* pour demander que le Gouvernement crée un corps consultatif à l'effet d'examiner la grande question religieuse. Les deux journaux forment ainsi une opinion très compacte, d'une grande importance sur l'esprit du pays.

« On parle d'un changement de ministère : ce changement aurait lieu aussitôt après l'arrivée des reines. On ne désigne point les personnes ; mais on dit que les futurs ministres seront choisis de manière à donner les plus solides garanties aux partisans de la situation actuelle. »

PAYS-BAS.

— Ce n'est que depuis environ dix ans que la religion catholique recommence à prendre empire dans le Canton de Vand (Pays-Bas). Mollé est maintenant pourvu d'une église ; et Lausanne, Yverdon, Vevey, Nyon ainsi que Morges ont aussi la leur.

TURQUIE.

Les nouveaux missionnaires de Merlin, dans la Mésopotamie, jeunes Pères capucins espagnols pleins de zèle et de savoir, ont réussi, après deux années de fortes privations, à acquérir une maison dans la ville, malgré l'opposition du *clergé musulman* encore si fanatique dans ces provinces. Ils y ont ajouté une chapelle proportionnée à leurs ressources, c'est-à-dire très modique, puisqu'elle ne peut contenir plus de cinq cents personnes. Depuis le jour de sa consécration, les chrétiens des trois rites chaldéen, syrien et arménien la fréquentent en foule, et les schismatiques qui craignaient auparavant de se mêler aux catholiques Raïas, comme eux, viennent sans crainte à l'église franque. C'est ainsi que la religion accusée en Occident de tyranniser les intelligences s'offre partout, et surtout en Orient, comme la cause et le moyen de leur affranchissement spirituel et social.

Le jour de la fête de leur saint patriarche (le 4 octobre), l'affluence des fidèles était si considérable qu'ils remplissaient la cour et les toits bâtis en terrasse. On évalue leur nombre à deux mille. Les Musulmans s'en effrayèrent et citèrent les religieux au tribunal du *hâzi* ou juge, puis du *mufti* ou chef spirituel de la ville, et de là ils les conduisirent devant le *mutécellim* ou gouverneur. La peine se borna à défendre aux Pères de chanter à haute voix tout le temps sacré du Carême, appelé *Ramazân*. En outre, ils ont eu l'avantage de recevoir pendant ces jours de leur procès beaucoup d'injures et d'affronts, que saint François leur a appris par ses exemples à supporter avec patience et contentement d'âme. Les coups de pierre même ne leur ont pas été épargnés.

À Diarbekir, leurs confrères se sont établis pareillement sous les favorables auspices de la contradiction, car l'œuvre de Dieu n'avance que par elle : elle en est le précurseur, la compagne et souvent l'unique récompense. Il ne faut donc point désespérer du triomphe de la cause sainte, mais craindre seulement que l'indignité des instruments n'y mette momentanément obstacle, et c'est pour cela que la prière de la grande communauté catholique est toujours nécessaire à leurs efforts.

De graves événements se préparent dans cette portion de l'Asie. Les Nestoriens, vaincus par les Curdes et contraints de se soumettre à la Porte, auront, pour dédommagement de la perte de leur indépendance barbare, l'avantage de participer aux bienfaits de la civilisation chrétienne. Ils se trouvent actuellement attirés par deux forces contraires. Voyons laquelle ils choisiront. Les missionnaires anglicans, avec la promesse d'une protection politique dont la Porte a le droit de prendre ombrage, les engagent à se sou-

(1) Une feuille de Madrid faisait dernièrement ressortir avec beaucoup d'énergie le contraste qui se trouve entre la conduite du ministre de grâce et de justice, entièrement favorable à l'Eglise, et la conduite du ministre des finances, qui poursuit la vente des biens ecclésiastiques.

mettre à l'autorité de l'archevêque de Cantorbéry. Nous ne pouvons trouver mauvais qu'ils travaillent dans leurs propres intérêts, ce que nous autres catholiques cherchons aussi à faire. Mais on peut leur reprocher les moyens qu'ils emploient. Ils prouvent en effet par là ou leur faiblesse ou un manque de loyauté, vertu commune pourtant dans leur nation. Pourquoi veulent-ils qu'il soit permis aux Nestoriens de devenir anglicans, et qu'on leur refuse en même temps la liberté de se faire catholiques ? Telle est cependant l'inconséquence de ces messieurs. Ils prétendent dominer l'Eglise nestorienne, et comme ils savent et voient que beaucoup de Nestoriens l'ont quittée pour l'Eglise catholique, et qu'un plus grand nombre se sent entraîné vers elle, ils arrêtent ce mouvement, en invoquant une ordonnance de police (qui n'est pas un loi) par laquelle il est défendu à un membre d'une communion d'en sortir et de passer à une autre. Le gouvernement turc voulait empêcher seulement la confusion qui nuirait à la perception de la capitation annuelle parmi les diverses races chrétiennes. Eh bien ! MM. les missionnaires protestants, en vertu de la liberté, principe et base supposés de leur réforme, cherchent à mettre en vigueur ce *bouï ou rouldi* (règlement), qui serait la plus injuste violation des premiers droits de la conscience, interprété dans le sens et l'esprit de leur prosélytisme intolérant.

TONG-KING.

Missions de l'empire d'An-Nam.— On nous a remis tout récemment trois lettres adressées à quelques-uns de nos compatriotes par M. Masson, provincial apostolique du Tong-King occidental. Ces lettres, qui sont datées des 19, 20 et 21 juin 1845, renferment des détails curieux sur l'état actuel du catholicisme dans plusieurs provinces de l'empire d'An-Nam, mais comme elles ont tous trois un fond commun et reproduisent, à peu de choses près le récit des mêmes faits, nous nous contenterons de publier la plus étendue et la plus complète, en y intercalant quelques passages des deux autres, passages qui nous ont semblé de nature à intéresser nos lecteurs.

On verra, en parcourant le récit de notre courageux compatriote, que la persécution continue dans la plupart des provinces d'An-Nam, et que, si elle paraît se ralentir dans quelques autres, il ne faut l'attribuer qu'à l'humanité ou à la fatigue des mandarins. Il y a une année à peu près, nous avons annoncé que Thiéu-Tri, dont les dispositions à l'égard des chrétiens avaient semblé douteuses pendant quelque temps, avait pris le parti de suivre la voie que son père, le féroce Minh-menh, lui avait tracée. A cette époque, cinq missionnaires européens étaient au pouvoir du tyran, nous nous attendions tous les jours à recevoir de leur exécution ; la généreuse intervention du commandant de la corvette française l'*Héroïne* leur a sauvé la vie ; mais Thiéu-Tri, qui n'a pu depuis lors mettre la main sur aucun missionnaire européen, se dédommage de cette privation sur ses propres sujets, ainsi qu'on le verra dans la lettre de M. l'abbé Masson.

Espérance.

Tong-King, le 20 juin 1845.

Je vous disais l'an dernier, que le sang de nos martyrs commençait à germer, et que dans la province de Noh-An nous jouissions d'une espèce de tranquillité. Depuis lors, cet état n'a fait qu'aller de mieux en mieux. Nos mandarins, et même les païens semblent presque avoir oublié qu'il y a eu autrefois des édits rendus contre nous et nous laissent en paix. Aussi à Pâques dernier, et même à la Pentecôte, j'ai chanté la messe et fait tous les offices aussi solennellement qu'en temps de paix ; la foule des chrétiens qui y était accourue de toutes parts, de plusieurs journées de chemin, était immense. C'était une véritable résurrection. Nos chrétiens pouvaient à peine en croire leurs yeux ; mais ce serait peu que ces solennités extérieures ; le mieux est que nous pouvons réparer le dégât commis par la persécution. Il existe un très-grand nombre de chrétiens qu'il nous avait été complètement impossible de visiter depuis la persécution. C'est à peine si on pouvait quelquefois s'y rendre pour administrer furtivement les derniers sacrements aux moribonds. Ces chrétiens, ainsi privés d'instruction et de la réception des sacrements, avaient presque oublié qu'ils étaient chrétiens. Un trop grand nombre participant aux superstitions païennes ; tous ignoraient complètement ce qu'un chrétien doit savoir. Des jeunes gens de plus de 20 ans savaient à peine faire le signe de la croix. Ils n'avaient donc plus guère de chrétien que le nom. Au reste, nous nous y attendions bien ; mais, grâce à Dieu, maintenant que nous pouvons visiter tous nos chrétiens par nous ou par nos catéchistes, et que tous peuvent venir nous trouver sans difficulté, les choses commencent à changer de face ; les brebis égarées rentrent en foule à la bergerie, les païens même se convertissent ; aussi depuis lors nous sommes accablés de besogne ; il m'est arrivé souvent d'avoir à peine le temps de dire mon bréviaire et de prendre mes repas, passant tout le jour et une partie des nuits au confessionnal ; malgré cela je m'entends dire encore quelquefois : *Mon Père, je suis venu de trois journées de chemin et voilà trois jours que j'attends pour me confesser*. C'est que la foule de ceux qui attendent pour se confesser est quelquefois telle, que j'ai été obligé de mettre deux factionnaires à mon confessionnal, pour empêcher le désordre de la part de ceux qui, craignant de ne pouvoir obtenir audience, veulent trop se presser. Il m'est arrivé aussi d'être obligé de chasser toutes les femmes et de n'admettre que les hommes, et encore il me fut impossible d'expédier tout mon monde. La majeure partie de ceux dont je vous parle sont des gens qui n'avaient pu s'approcher des sacrements depuis plusieurs années. Je vous donne tous ces détails, afin que vous nous aidiez à remercier Dieu de cet heureux changement. Depuis quelques jours, je suis moins accablé, parce que c'est le temps de la première moisson ;

que les gens sont fort occupés aux travaux de campagnes. C'est ce qui me donne le temps et la facilité de vous écrire. Cependant, quoique je suis très-occupé à enseigner la théologie à un certain nombre de catéchistes, et à traduire en langue anamite plusieurs ouvrages français ou latin pour l'instruction de nos prêtres et même des simples fidèles; quoique j'aie été obligé d'entendre, depuis le commencement de cette année plus de 4000 confessions, j'ai pu aussi baptiser plus de 70 adultes, sans compter les catéchumènes que je prépare au baptême, et que j'espère baptiser sous peu. Malheureusement il n'en est pas de même dans toutes les provinces, et, pour ne vous parler que de celles dont l'administration spirituelle m'est confiée, je vous dirai que dans la province de Hà-Tiéh on a arrêté deux prêtres indigènes: MM. Laurent Tang et Jean-Baptiste Chât. Celui-ci avait étudié la théologie près de moi; tous deux sont d'excellents prêtres, sous tous les rapports. Avec eux furent arrêtés un cathéchiste et trois jeunes élèves. Tous ont agi en vrais héros chrétiens, surtout les trois jeunes élèves. Ils ont été en effet plus torturés que les autres, parce que les mandarins s'attendaient à en avoir bon marché et se sont irrités de leurs refus constants d'acquiescer à leur volonté en foulant la Croix. Ils ont été inébranlables; cependant, à cause de leur jeunesse, le roi ne les a condamnés qu'à recevoir 100 coups de rotin; ils ont été mis en liberté et sont maintenant tous trois près de moi. Quant aux trois autres, comme je suis obligé de pourvoir à leur entretien dans la prison, j'entretiens avec eux une correspondance épistolaire très-fréquente. Je voudrais que vous puissiez lire les lettres qu'ils m'écrivent, et qui font paraître toute la joie qu'ils éprouvent d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour le nom de J.-C. Le Roi a condamné M. Chât à être décapité à l'automne prochain, et le cathéchiste à être étranglé plus tard. M. Tang vient de m'écrire que tous ses interrogatoires sont terminés, et que les mandarins sont occupés à rédiger son arrêt de mort.

Le mercredi saint dernier, un autre prêtre indigène, nommé Jean-Baptiste Deée, fut aussi arrêté dans le district de Bo-Chinh; il est maintenant en prison et nul doute qu'il ne soit aussi mis à mort.

Quant aux autres provinces, nous y avons encore plusieurs confesseurs condamnés à mort depuis longtemps; mais nous ignorons quand leur sentence sera exécutée. Vous pouvez, d'après cela, juger que dans ces provinces les chrétiens ne jouissent pas de la même tranquillité que dans celle de Nohé-An. M. Simon, qui se trouve en ce moment dans le Bô-Chinh, et les prêtres indigènes sont obligés de se tenir strictement cachés comme dans les beaux jours de Minh Menh.

Cette année, il m'est venu un certain nombre de vieilles païennes demandant à se convertir; et les baptiser, pour les laisser ensuite retourner au milieu de leurs familles et de leurs villages tous païens, eût été les exposer à ne pouvoir observer les pratiques de la religion chrétienne, ou au moins à mêler les superstitions païennes aux pratiques chrétiennes. Après y avoir bien réfléchi, j'ai pris le parti d'élever une espèce d'hôpital, ou si vous aimez mieux de *catéchuménal*, et d'y recevoir toutes les vieilles païennes, qui, voulant se convertir, n'auraient point d'autre refuge, et de les y nourrir jusqu'à la fin de leurs jours. J'ai mis ce projet à exécution; j'ai fait construire une maison et j'ai établi trois religieuses pour soigner toutes ces femmes. Jusqu'ici tout va bien; il y en a déjà un certain nombre qui y sont placées, et plusieurs autres demandent d'y entrer; or mon intention est de n'en refuser aucune.

La dépense est assez peu considérable, car la nourriture de chacune de ces femmes ne me revient pas à 4 sous par jour, et les aumônes que l'Association de la propagation de la foi nous fournit, me permettent à même de supporter facilement ce surcroît de dépense. Les parents des environs, qui nous voient non-seulement recevoir, mais même rechercher ces vieilles, qui sont à charge à tout le monde et même à leurs familles, ne savent qu'en penser. Il faut convenir, disent-ils, que les chrétiens ont beaucoup de charité. Malheureusement celle des religieuses que j'avais mise à la tête de l'établissement vient de mourir victime de la charité. C'était une excellente fille, de beaucoup d'intelligence et de zèle, que tous les païens respectaient. Une famille que j'avais baptisée quelque mois auparavant, étant tombée malade de la peste, il n'y avait personne pour la soigner, car chacun craignait la contagion. Je ne crus pas devoir l'abandonner; j'engageai cette religieuse, nommée sœur Maïthe, à aller lui porter des secours et des consolations; elle y alla volontiers, mais elle gagna la peste et en mourut. La famine, qui nous désolait il y a quelque temps, a diminué, mais la peste continue à faire chez les païens des ravages effrayables. Très-peu de villages chrétiens en sont infectés, et la mortalité n'est pas très-grande parmi les malheureux atteints par ce fléau.....

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Tuë par la foudre.—Un jeune garçon de 14 ans, ayant nom Dunsmore dans les environs de Huntingdon, comté de Beauharnois, fut tué par la foudre, mercredi dernier. Le jeune infortuné se tenait avec deux de ses frères près de la cheminée par laquelle descendit le feu électrique qui lui éclata sur la tête. Son plus jeune frère fut du coup jeté sur la place et demeura comme insensible pendant quelques instans, mais le troisième ne fut pas même électrisé. Les deux autres saignèrent un peu du nez, et leurs habits furent un peu brûlés. Le tonnerre passa à travers une cloison à laquelle il mit le feu qu'on éteignit ensuite. *Aurore.*

Association de la Délivrance.—M. Fabre, trésorier de l'Association de la Délivrance, accuse la réception des sommes suivantes:
 Paroisse de l'Assomption (village.) par A. Jetté, écuyer. 11 15 0
 M. Massue, trésorier de l'Association de la Délivrance dans le District de Québec, a reçu les sommes suivantes depuis le 12 avril dernier:
 Paroisse de Beauport, par Alexis Desroussels, écuyer. £5 8 6
 Paroisse de St. Jean-Chrysostôme, par Messire Beaumont, curé de cette paroisse. 8 0 7½
 Paroisse de St. Anselme, par M. François Audet. 4 18 4
 Peter Paterson, écuyer, Sault Mont-morency. 2 0 0
 E. Joseph Deblois, écuyer, rue St. Joseph, Québec. 1 5 0
 M. John Grace, rue du Palais. 0 5 1
 M. Hianveux, rue de Ste. Famille. 0 5 0
 Un citoyen du faubourg St. Roch. 0 5 0
 Messire Delisle, curé de la Petite Rivière St. François-Xavier, Baie St. Paul. 2 0 0
 Québec, 26 avril 1844.

BUREAU DE L'ÉDUCATION.

Montréal 22 avril 1844.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 13 du courant, ainsi que d'un exemplaire du "*Manuel ou règlement de la Tempérance*," que vous avez eu l'obligeance de m'adresser à la requisition de l'auteur, M. Chiniquy. J'ai lu avec avidité ce petit ouvrage au moyen duquel je l'espère, l'auteur se fera entendre jusqu'aux limites les plus reculées du pays, comme il s'est fait entendre si éloquemment, et avec tant de succès, dans plusieurs de nos temples sur ce sujet. C'est ainsi que les fondateurs de la morale chrétienne, après avoir prêché aux peuples, consacraient encore leurs veilles à répandre la *bonne nouvelle*, au moyen de leurs écrits. Puisse-t-il, comme ceux qu'il imite si bien, être entendu, non-seulement de la génération actuelle, mais encore des générations futures.

L'éducation pratique généralement répandue, et un système de culture plus judicieux que celui qui est maintenant suivi, avec la tempérance pour soutien, devront régénérer notre beau pays, et l'élever bientôt à cet état de prospérité qui ne lui laissera plus rien à envier aux autres peuples. Car comme l'auteur le démontre parfaitement bien, la tempérance n'est pas moins dans l'intérêt temporel de l'homme que dans son intérêt moral et religieux, puisque la tempérance a pour compagnons inséparables la santé, la paix, la prospérité et le bonheur domestique.

Au moyen de son "*Manuel*" fut pour être lu et entendu de tous, M. Chiniquy vient d'accomplir une grande partie de la tâche patriotique que tout citoyen doit avoir à cœur; j'espère donc que son ouvrage sera apprécié par nos compatriotes comme il mérite de l'être et que, quoique dédié à la jeunesse, il sera lu et médité par tous les âges. Il n'y a pas de doute que l'usage du "*Manuel*," dans nos écoles, n'eût surtout l'excellent effet d'inspirer de bonne heure à la génération naissante du goût pour la tempérance, et c'est parce que je suis persuadé de son heureuse influence, sur la conduite morale future des enfans, que je me ferai un devoir, dans l'occasion d'en recommander l'adoption dans les écoles de cette partie de la province.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
 J. B. MEILLEUR.

ESPAGNE.

—L'*Heraldo* de Madrid, du 23 mars, a paru imprimé en lettres d'or et entouré d'arabesques. Sa première page contient une ode sur le retour de S. M. la reine Christine en Espagne.

Les autres journaux sont remplis de détails sur les préparatifs de la brillante réception qui devait être faite le lendemain à sa Majesté.

Conspiration à Madrid.—Le *Costellano* donne les détails qui suivent sur des conspirations récemment découvertes à Madrid:

"L'autorité avait été avertie de l'existence de la conspiration qui vient d'échouer; il connaissait la maison où devaient se réunir les conjurés; les agents du gouvernement s'y cachèrent, et les conspirateurs s'y étant rendus un grand nombre furent arrêtés. Ils étaient porteurs de gibernes, de cartouches, et quelques-uns d'entre eux avaient des armes. Ceux qui n'étaient pas venus au rendez-vous ont été arrêtés de même, d'après des déclarations qui les compromettaient. Parmi les prévenus se trouve un colonel qui devait, à ce qu'il paraît, commander la troupe rebelle; il a été surpris sur la route de Guadalaxara, porteur de papiers relatifs à cette affaire. Le gouvernement sait aussi que l'on a acheté 200 fusils et construit des caissons pour les transporter.

"On a découvert encore une autre conspiration qui avait pour but de placer quelques compositions fulminantes sur les points par où devait passer la voiture de la reine Christine, à son entrée dans Madrid. On espérait que cette poudre fulminante, éclatant sous les pieds des chevaux, les ferait emporter et occasionnerait un tumulte, à la faveur duquel on essaierait de commencer une émeute en tirant quelques coups de fusil. Heureusement tout a été découvert à temps. Par suite de ces événements, la police est très sévère pour les étrangers et très exigeante pour les passeports."

POLOGNE.

—De grands revirements viennent d'avoir lieu dans le personnel de la haute administration de l'empire et du royaume de Pologne. Le maréchal Paskevitch a brusquement reçu des passeports pour aller re-

faire sa santé en pays étranger : formule stéréotypée de la disgrâce impériale, lorsqu'elle est encourue par quelque fonctionnaire du premier ou du second ordre. On lui reproche des procédés trop doux envers les Polonais, et l'ignorance où il serait resté du complot de désertion exécuté au mois de janvier dernier, par plus de 2,000 Polonais, qui, à en juger par les mesures défensives prises par les autorités militaires supérieures de Posen, aurait eu pour objet de surprendre cette ville, pour y établir un centre provisoire d'opérations agressives sur la Pologne russe. Le maréchal aura pour successeur provisoire, et jusqu'à nouvel ordre, le ministre de la guerre, le prince Tchernycheff, qui doit être remplacé par le comte Kisseleff, jusqu'ici ministre des domaines et des apanages. Varsovie est également consternée du départ du maréchal et du choix de son successeur.

Le comte Canerine, ministre des finances, vient également d'être congédié pour cause de *mauvaise santé*, mais son éloignement est dû à une tout autre cause. C'est sur sa déclaration de l'impossibilité où il se trouvait d'extirper la contrebande de la ligne des frontières de l'ouest tant que la population juive n'en serait pas écartée, qu'était intervenu Pokase qui ordonnait la déportation de toute cette population à cinquante verstes de la frontière. A peine la détresse de ces malheureux proscrits fut-elle connue, que la maison Rothschild mit en jeu tout son crédit pour faire révoquer Pokase, ou pour en faire au moins suspendre l'exécution. Le chef de la maison de Vienne eut, à ce sujet, une conversation fort animée avec le comte de Médene, chargé d'affaires de Russie, en Autriche qui s'efforça de le calmer en lui offrant quelques espérances à cet égard. L'on intéressa au sort des juifs polonais les cabinets d'Autriche et d'Angleterre, et la conséquence de ces interventions fut, en effet, l'ajournement provisoire de la mesure décrétée contre ces malheureux, ainsi qu'une série d'adoucissements équivalents au retrait de Pokase. Mais le triomphe des Rothschild eût été incomplet si le ministre, dont le rapport avait provoqué cette ordonnance, fût resté en place ; des dénonciations de concussion, etc., obsédèrent l'Empereur, qui finit par sacrifier son ministre à des ressentiments dont peut-être il n'a connu ni la source ni la nature.

Personne assurément ne désapprouvera un acte d'humanité qui sauve les juifs polonais d'une catastrophe que la publicité européenne avait signalée à l'animadversion générale ; mais une pensée bien amère vient, à ce sujet, assiéger notre esprit. L'intervention d'une maison de banque israélite a suffi pour déterminer, en faveur de ses co-religionnaires, les bons offices des grandes cours de l'Europe, demeurées spectatrices, sinon bénévoles, au moins indifférentes, de la spoliation de l'Eglise catholique et de l'affreuse persécution exercée contre ses ministres en Russie comme en Pologne. Et cependant les juifs polonais ne sont protégés par aucune clause des traités qui servent de base à la cession des provinces polonaises, et à l'agrégation du royaume de Pologne à la Russie. Il est donc vrai (et qui pourrait assez le déplore ?), il est donc aujourd'hui constaté que l'Europe monarchique n'a plus d'autre régulateur que l'or et le crédit de la haute banque, dont le sceptre est aux mains du judaïsme, et que devant cette puissance nouvelle s'éteignent et les affinités religieuses et les doctrines du droit public, et jusqu'aux intérêts d'une politique clairvoyante !

TURQUIE.

Constantinople, 21 février.—La plus vive alarme règne parmi les Turcs. Cette semaine, M. Stratford Canning, qui était secondé par M. de Bourqueney, a exigé de la Porte-Ottomane une déclaration catégorique par laquelle elle devait s'engager à abolir la peine de mort établie contre les chrétiens, qui, après s'être faits mu ulmans, rentrent dans le sein de l'Eglise chrétienne. La note que lord Aberdeen a adressée à ce sujet est conçue dans les termes les plus énergiques. E'te porte que l'ambassadeur britannique devra, s'il ne peut réussir auprès des ministres et du divan, s'adresser directement au sultan.

Le divan a déjà tenu quatre séances, dans lesquelles il s'est occupé de cette affaire en présence du scheik de l'Islam et des Ulemas. Mais rien n'a encore été décidé ; la Porte cherchera sans doute à temporiser, mais l'ambassadeur anglais la poussera à bout et agira seul si les autres ambassadeurs ne le soutiennent pas.

On dit que la Porte ottomane, qui, sur les observations de la France, avait retiré ses troupes sur les frontières, est devenue nécessaire, parce qu'elle a découvert certains projets qui compromettent sa sûreté et que la France aurait approuvés.

LA DAME D'APREMONT.

Le domaine d'Apremont est aujourd'hui doublement célèbre dans un de ces pays de l'Ouest désolés par tant de guerres civiles depuis la révolution. Le château subsiste encore, et je ne pourrais vous dire qui l'habite, s'il est vrai qu'il soit habité. Il s'élève au milieu des bois sur un amas de rochers. Je ne saurais mieux comparer ce vieil édifice qu'à Pierre-fond, au milieu de la forêt de Compiègne. Or, comme j'ai dit, le vénérable manoir des sires d'Apremont se recommande à la curiosité du voyageur par deux chroniques dont les événements ont eu lieu à sept cents ans de distance, et se rattachent néanmoins étroitement les uns aux autres.

La première de ces légendes est bien connue ; on la conte ainsi. Le sire Hugues d'Apremont, s'en allant en Palestine, laissa au manoir sa femme, Blanche, sous la garde de sa foi et loyauté. La châtelaine inconsolable fit vœu de ne point descendre du haut de la tour que son noble époux ne fût revenu sain et sauf ; elle ne sortit plus de son retrait tant en signe de deuil que pour mettre à couvert son honneur. De même les ponts furent levés, les herces

furent baissées, et les gens d'armes ne quittèrent point les créneaux, comme si l'on se fût attendu à toute heure qu'une armée de turcomans allait investir le manoir. Or, il était dans le voisinage un gentilhomme félon du nom de Pierre Malebouche, qui s'était injurieusement affilé de la châtelaine, l'ayant vue maintes fois en des passes d'armes et cérémonies, de quoi la bonne dame n'ignorait point. Or, ce Malebouche jugea l'instant favorable à l'exécution de ses mauvais desseins. Et donc, il envoya un page avec une lettre toute pleine de langage doucereux et criminel, mais le page fut fouetté et renvoyé pitoyablement, son sac et à l'envers. Le félon, maugréant comme un renégat, jura qu'il aurait satisfaction de cette réponse, et qu'il s'en irait tout à l'heure planter les échelles au pied d'Apremont. Mais ses hommes d'armes lui représentèrent combien la place était forte, pleine de braves gens, bien avitaillée et en état de le laisser pourrir dans ses fossés lui et les siens, en pâture aux corbeaux. Pierre Malebouche ne songea donc plus que perfidie, ruse et trahison, à quoi il était fort expert et approvisé. Or, voici qu'il se met en marche par une nuit sans lune, avec un seul écuyer aussi méchant que lui, et tous deux munis de cordes, crochets et engins. Comment ils descendirent jusqu'aux fossés de la tour, nul n'a pu le savoir ; ce fut certes par maléfice. Tant y a que la dame d'Apremont était fidèle à Dieu comme à son époux, remplie de piété, vigilante et d'un courage viril. C'est pourquoi, depuis le départ de son doux sire, elle faisait oraison bien avant dans la nuit, aussi bien pour le préserver de tout danger que pour se défendre elle-même des embûches de l'esprit malin. Et sur le coup de minuit qui sonnait au beffroi en grande mélancolie, ses femme étant renvoyées, elle ne laissait pas de faire ses tours, de ça et de là, pour bien ouïr si elle n'oyait rien. De fait, elle ouït un petit bruit contre le rempart, et, sans se troubler et se lamenter, elle passa prudemment la tête à la fenêtre, et vit bien le félon qui montait droit dans son oratoire à l'aide d'une longue échelle que tenait au pied l'écuyer sans foi. Or, la dame d'Apremont, lui faisant briller sa lampe, s'en alla vite ment querir une hache d'armes parmi les armes de son cher époux, et revint à pas légers se mettre en sentinelle au long de la fenêtre, ne disant mot et ne jetant souffle. Tout aussitôt, Malebouche, monté en haut, jeta la main pour se prendre au rebord de la fenêtre, et la bonne dame, assénant à propos un gentil coup de sa hache d'armes, lui coupa le poing, et le félon fut précipité la tête en bas, tournant et retournant comme meule de moulin, en telle sorte qu'il tomba sur la tête de son écuyer et l'écrasa. Donc, par son très bon cœur, et Dieu aidant la dame d'Apremont fut fidèle, et vit retourner joyeusement son époux en grand triomphe.

Telle est l'histoire qu'on se racontait de père en fils dans le pays depuis les croisades, et la tradition voulait de plus que l'ombre de la dame d'Apremont se promenait tous les soirs depuis sa mort, en longs habits blancs et sa hache à la main, sur la plate-forme et dans les appartements de la tour qu'elle avait habitée et qui existe encore. Cela voulait dire sans doute que sa grande vigilance s'exerçait encore même après la mort, et qu'elle voulait défendre le château de quelqu'autre félon Malebouche. Les habits blancs qu'on lui voyait se rapportaient apparemment à son nom de Blanche. On savait même dans le pays une ballade que la dame d'Apremont chantait en s'accompagnant d'un luth enchanté, quand sonnait minuit, l'heure où elle avait coupé le poing du chevalier déloyal. Voici l'un des couplets principaux que les vieilles femmes d'Apremont chantaient encore, il y a soixante ans :

Le maître n'est pas au manoir
Va-t'en, félon, car il fait noir.
L'œil du hibou luit son aïe.
Madame veille en sa tourelle ;
Son cœur est d'or, sa main de fer :
Ouvre-toi, porte de l'enfer.

En 1759 le château d'Apremont était encore habité par un gentilhomme du nom et du sang de cette noble maison, M. le comte Louis-Joseph d'Apremont, sa femme et plusieurs enfants. M. le comte, à la fleur de l'âge, venait de quitter le service pour vivre en paix au milieu de sa jeune famille, qu'il voulait élever lui-même. Il n'était plus qu'estion alors de la bonne dame d'Apremont reléguée dans les chroniques du temps de Turpin ; on n'en parlait plus, tant elle était connue de chacun. M. d'Apremont croyait même avoir découvert l'origine de la tradition qui voulait que l'ombre de Blanche parût tous les soirs sur la plate-forme, chantant sa ballade. Il y avait au sommet de cette tour une espèce de machicoulis, percé d'une certaine façon, où les seigneurs du lieu avaient fait tendre des cordes éoliennes que le vent faisait vibrer avec harmonie. C'étaient là les accords mélodieux qui résonnaient au loin dans le silence de la nuit. Mais M. d'Apremont avait inutilement démontré le phénomène à ses gens ; il leur semblait bien plus simple que l'ombre de la châtelaine parût dans sa tour, que de croire que le vent d'ouest sût la musique.

A la nouvelle des événements qui troublaient le royaume, M. d'Apremont se rendit à Paris à la fin de 1790, dans l'idée que l'honneur l'appelait auprès du Roi. L'émigration commença bientôt ; mais plusieurs raisons détournèrent le Comte du parti que prenait la noblesse ; il ne put se décider à quitter sa famille et il résolut, comme beaucoup de gentilhommes de sa province, de retourner chez lui pour y attendre les événements. Ses paysans, les gens de sa maison lui étaient entièrement dévoués, ses enfants étaient sous les yeux de leur mère, aidée de sa fidèle Charlotte, jeune fille née dans le château, d'une longue race de serviteurs : M. d'Apremont était donc parti sans inquiétude ; il trouva tout en bon ordre ; mais son bonheur était dès-lors cruellement empoisonné par les périls croissants de la chose publique. Deux

ans s'écouleront dans cette épouvante ; bientôt la guerre s'alluma dans la Vendée et désola les environs. Le domaine d'Apremont se trouva défendu par les conquêtes des insurgés, qui s'étaient fait des remparts contre les invasions du nouveau régime ; mais enfin vinrent les défaits, les lignes furent forcées, l'ennemi se précipita dans le pays et l'on savait le sort réservé surtout aux châteaux. M. d'Apremont fut contraint d'abandonner le sien pour sauver sa famille. On enfout l'or, les bijoux, les meubles précieux, en des endroits sûrs. Les domestiques furent rassemblés solennellement, et M. d'Apremont, les larmes aux yeux, les congédia. Il ne voulait emmener que deux ou trois serviteurs, et de ce nombre était la bonne Charlotte, si chère à Mme. d'Apremont et à ses enfants. Mais quand cette pauvre fille vit le château désert, les salles nues et ce beau domaine avec toutes les richesses de la famille livré d'avance à l'ennemi, elle se jeta aux pieds de ses maîtres et leur demanda comme une faveur de demeurer seule au château pour essayer de le préserver ; elle en donnait pour raison que les soldats se laisseraient toucher pour être par une fille sans défense, et qu'elle empêcherait ainsi bien des malheurs. M. d'Apremont, convaincu qu'elle se dévouait à une mort certaine, fit tous ses efforts pour la détourner de cette résolution, mais il n'en put venir à bout, et Charlotte renouvela si bien ses supplications qu'il fallut bien la laisser faire à sa fantaisie.

Le départ fut précipité par la nouvelle certaine qu'un gros détachement de soldats s'avancait dans la direction d'Apremont. A ce péril si proche. M. le comte et sa femme redoublèrent leurs instances auprès de Charlotte qui leur résista, au nom de Dieu, disait-elle, et de l'attachement qu'elle leur portait. Il n'y avait plus un moment à perdre, les voitures, les déguisements, les relais étaient préparés jusqu'à Nantes, d'où la famille d'Apremont, sous de faux passeports, devait passer en Angleterre. On partit la nuit, après une scène qui déchira le cœur des assistants.

Charlotte demeura exactement seule au château ; car outre que les paysans demeuraient pour la plupart assez loin avec leurs familles, il ne se trouva personne qui voulût demeurer avec la pauvre fille dans ce grand bâtiment abandonné. Or, est à noter en passant que Charlotte elle-même était excessivement timide et peureuse ; elle n'aurait osé passer de nuit dans certains appartements ; et mille fois Mme. d'Apremont s'était divertie de ses frayeurs. Mais quand la bonne fille se vit dans cet étrange abandon, elle recommanda son âme à Dieu, monta bravement dans les salles désertes, acheva de tout mettre en ordre, ferma les portes, et choisit pour son habitation une loge de garde-chasse qui était à l'entrée de la cour, près de la grande grille. Elle en donna pour raison aux braves gens du voisinage, qu'étant désormais garde et concierge d'Apremont, c'était là son poste. Les renseignements qui avaient couru sur la marche des bleus n'étaient pas d'une entière exactitude, ou plutôt le pillage, les excès commis dans d'autres habitations les avaient retardés, et ces suppositions, que des fuyitifs changeaient à toute heure en certitude, étaient bien faites pour redoubler les angoisses des gens du village. Charlotte passa cinq jours et cinq nuits dans la crainte d'être éborgnée de moment en moment ; car la malheureuse enfant, malgré la confiance qu'elle avait montrée, n'avait aucun espoir d'échapper aux cruautés qui se commettaient en pareil cas.

Rien n'ayant troublé les campagnes désertes, Charlotte reprit quelque assurance. On la vit sortir pour aller aux provisions. Un matin, à la pointe du jour, ayant pour la première fois dormi tranquillement, elle fut frappée d'un bruit sourd et continu, qu'elle prit pour le tonnerre, dont elle avait grand peur ; mais cette frayeur se changea bientôt en une espèce d'agonie, quand elle reconnut le bruit du tambour. Elle se jeta à genoux sur le carreau de la loge.

Dans une route à travers un bois, qui menait au château, s'avancait une troupe d'infanterie, dans le désordre d'une marche nocturne, et cinq ou six hussards. Trois de ces cavaliers menaient leurs chevaux par la bride, un autre avait prêté le sien au capitaine commandant le détachement. Moins jaloux de faire des prisonniers que d'éprouver d'avance les habitations qu'on devait piller, le capitaine rallia son monde et fit battre la caisse à la vue des tours d'Apremont. On pouvait aussi craindre quelque embuscade. Les premiers hommes arrivés à la grille l'ébranlèrent à coups de crosse ; à ce bruit une jeune fille s'approcha d'un pas calme et ouvert. Le capitaine n'était pas fait à cette tranquillité.

— Où sont les maîtres ?

— Ils sont partis.

— Fais descendre tous ceux qui sont dans cette maison.

— Il n'y a personne.

— Tu es toute seule ici ?

— Oui, Monsieur.

Le capitaine, d'un signe, imposa silence à sa troupe.

— Tu vas nous montrer les caches de la maison.

Charlotte tira gravement de sa ceinture un papier griffonné par un clerc du village, et ainsi conçu :

« Au nom de la loi, du gouvernement quel qu'il soit et de la civilité française,

« La nommée Charlotte est instituée concierge et garde-général du château ci-joint.

« Nous enjoignons à tous ceux qui ces présentes verront de la laisser circuler librement.

« Signé :

Xyste-Jérôme-Cloud de Gérofle, sabotier.

La suite au prochain numéro.

Ornements d'Eglise.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabriciens de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

A M. J. C. ROBILLARD, }
NEW-YORK. }

« Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de

CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

« Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

« Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puis que nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique. » Les échantillons des objets les

PLUS BEAUX ET LES PLUS NOUVEAUX,

seront exposés à Montréal, aux Magasins de JOSEPH ROY, Ecr., et plus tard à Québec, chez G. D. BALZARETTI, Ecr.

On remplira avec un soin tout particulier les ordres en tout genre, qu'on voudra bien remettre pour OBJETS D'ÉGLISE.

On fera venir les ORNEMENS tout faits, si on le préfère.

J. C. ROBILLARD,

No. 32, Beaver à l'encoignure de Broad Street, New-York

MANUEL

OU

REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,

DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR

M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES, où il sera à vendre dans quelques jours.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRÉ et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE CANADIEN.

LE SOUSSIGNÉ annonce respectueusement qu'il a commencé la publication d'un Journal mensuel, dans la langue française, qui sera exclusivement dévoué à la dissémination d'informations utiles pour les agriculteurs.

Les fermiers et autres qui ont un intérêt au bien du pays sont priés de lui donner leur support. Les ordres devront être adressés francs de port aux imprimeurs Lovell et Gibson, rue St. Nicolas, qui y donneront une prompt attention.

WM. EVANS,

2 avril 1844.

Editeur et propriétaire.

A V I S.

ON demande à St. VALENTIN un MAÎTRE D'ÉCOLE marié. S'il savait les langues Française et Anglaise, il serait préféré. S'adresser à JOSEPH BISSONNET, écuyer, Commissaire d'Ecole.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROLON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PROPRIÉTAIRE.

PROPRIÉTAIRE.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PROPRIÉTAIRE.

PROPRIÉTAIRE.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.